

SÉRIE 14.D



ARMOIRES DE SECURITE POUR LE STOCKAGE DASRI (DÉCHETS D'ACTIVITÉ DE SOIN À RISQUES INFECTIEUX)



CE QUE DIT LA LOI

Les déchets d'activités de soins et assimilés doivent être, dès leur production, séparés des autres déchets.

Lorsque la quantité de déchets d'activités de soins à risques infectieux et assimilés produite en un même lieu est inférieure ou égale à 15 kilogrammes par mois et supérieure à 5 kilogrammes par mois ou lorsque la quantité de déchets d'activités de soins à risques infectieux et assimilés regroupée en un même lieu est inférieure ou égale à 15 kilogrammes par mois, les déchets sont entreposés dans une zone intérieure répondant aux caractéristiques suivantes :

- Endroit spécifique au regroupement des déchets d'activités de soins à risques infectieux.
- Solution adaptée à la quantité de déchets d'activités de soins à risques infectieux à entreposer.
- Zone identifiée (signalétique apposée sur la porte) et accès limité (fermeture à clef).
- Stockage en emballages fermés définitivement.
- Stockage à l'écart des sources de chaleur.
- Zone de stockage facilement nettoyable et chaque fois que cela est nécessaire.

CONFORMITÉ

- Conforme aux articles R.1335-1 et R.1335-5 du Code de la Santé Publique relatif aux DASRI.
- Conforme à l'arrêté du 14 octobre 2011 modifiant les arrêtés du 7 septembre 1999 relatifs aux modalités d'entreposage et au contrôle des filières d'élimination des DASRI et assimilés et des pièces anatomiques.
- Conformes aux recommandations de l'I.N.R.S..
- Pictogrammes normalisés conformes aux normes NF X08.003, ISO 3864 et ISO 7010, et à la directive européenne 92/58/CEE.

AVANTAGES

- Solution économique pour le stockage des DASRI en toute sécurité et en conformité avec la législation évoquée ci-contre.
- Couleur jaune et pictogramme normalisé « risques infectieux ».
- Permet par exemple de stocker jusqu'à 9 cartons DASRI de taille H 575m x L 295 x P 295 dans le modèle AZ304.

SÉCURITÉ ACTIVE

- Orifices de ventilation haut et bas au niveau des portes.
- Porte(s) battante(s) avec angle d'ouverture de 110°.
- Fermeture à clef en 3 points.

SÉCURITÉ PASSIVE

- Construction en acier monobloc.
- Peinture époxy : corps gris RAL 7035 ; Porte(s) jaune(s) RAL 1023.
- Étagères/bacs de rétention d'une hauteur de 50 mm, réglables en hauteur sur crémaillères, au pas de 15 mm.
- Charge admissible par niveau uniformément répartie de 80 kg maximum.
- Pictogrammes normalisés « risques infectieux ».

OPTIONS

- Étagère supplémentaire (réf. : ESE150 et ESE300).
- Caillebotis galvanisé pour les étagères / bacs de rétention (réf. : CE150 et CE300).
- Percement pour raccordement à un système de ventilation forcée. (réf. AZVENT), fourni avec un manchon Ø 100 mm (à commander impérativement avec l'armoire).

Référence	Désignation	Dim. Extérieures H x L x P (mm)	Capacité de stockage (L)	Capacité de rétention (L)	Nombre d' étagère/bac	Poids (kg)
AZ54	Armoire comptoir 1 porte	Ext. : 1000 x 500 x 500 Int. : 890 x 498 x 453	80	20	2	26
AZ114	Armoire comptoir 2 portes	Ext. : 1000 x 930 x 500 Int. : 890 x 925 x 453	155	40	2	43
AZ154	Armoire haute 1 porte	Ext. : 1950 x 500 x 500 Int. : 1840 x 498 x 453	150	40	4	55
AZ304	Armoire haute 2 portes	Ext. : 1950 x 930 x 500 Int. : 1840 x 925 x 453	300	80	4	90
ESE150		50 x 488 x 443	-	10	-	3
CE150		50 x 483 x 438	-	-	-	5
ESE300		50 x 915 x 443	-	20	-	6
CE300		50 x 913 x 438	-	-	-	10
AZVENT		-	-	-	-	-

Reportez-vous au tableau d'incompatibilités chimiques et aux précautions d'emploi, afin de valider la configuration de votre armoire selon vos besoins.